

## Bouffer du fonctionnaire à tous prix !

12 Septembre 2010 Par LEF France

Vivant le malaise général constaté dans la Fonction Publique, je me suis penchée sur le sort des Fonctionnaires.

Parmi les objectifs assignés à la réforme de l'Etat, souvent évoquée et toujours retardée, figure la redéfinition des missions et la maîtrise des effectifs, en d'autres termes la réduction du nombre de *fonctionnaires*.

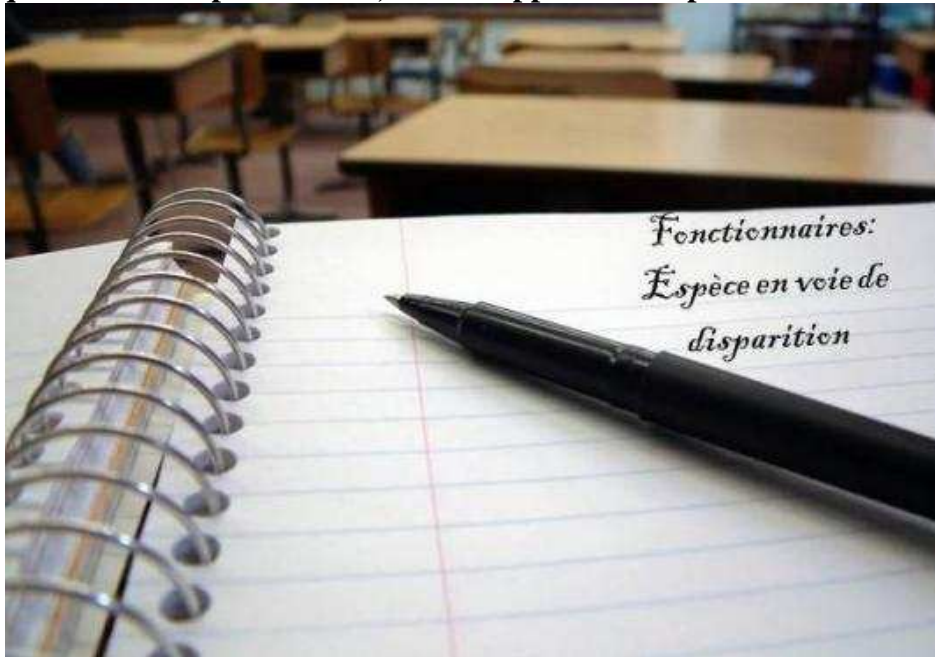
La France compte aujourd'hui un peu plus de 5 millions de *fonctionnaires*, soit environ un cinquième de la population active ; près de la moitié travaillent dans la fonction publique d'Etat, un tiers dans la fonction publique territoriale et les 20% restants dans la fonction publique hospitalière.

Depuis 2007, plus de 100 000 postes de fonctionnaires ont été supprimés en France.

L'Etat applique la règle du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partants à la retraite.

Dès qu'il s'agit des fonctionnaires, tout le monde a des idées bien arrêtées.

Généralement, pas très positives. Fainéants, tout le temps en grève, inefficaces... dans l'imaginaire collectif, les agents publics cumulent les tares. Conclusion, quasi systématique: ils sont trop nombreux, il faut supprimer des postes.



Pourtant, « bouffer du fonctionnaire à tous prix » n'est pas sans conséquence : dans l'éducation nationale, 50.000 postes ont été détruits depuis 2007.

« Cette suppression des effectifs s'est faite sans réflexion sur les missions, explique Luc Rouban. Le chercheur partage la critique acerbe de la Cour des comptes qui a jugé cette « démarche purement quantitative ». « La suppression des effectifs a eu un effet indéniable sur le terrain car la demande de service public n'a pas baissé. Comme beaucoup de postes d'employés ont été supprimés, les conditions de travail des cadres ne cessent de se dégrader. »

<http://www.mediapart.fr/journal/economie/250210/y-t-il-trop-de-fonctionnaires>

Les français se sentent spoliés : suppression de services de proximité par les réorganisations de la justice, de l'hôpital, de la poste, de la police, par les suppressions de postes dans l'Education Nationale.

Côté fonctionnaires, comment cela se passe t-il ? France5 avait donné la parole à Alina Paragios, avocate le 16 mars dernier, pour évoquer le harcèlement moral dans la

fonction publique. Plus de 50% des plaintes pour harcèlement moral proviennent d'ailleurs d'agents de la fonction publique. « Il n'est pas certain qu'il y ait plus de harcèlement moral dans le public que dans le privé. La différence tient au point suivant : s'ils sont confrontés à une telle situation, les salariés du privé peuvent se tourner vers un autre employeur, tandis qu'il est beaucoup plus difficile de changer de poste dans le public. Même en cas de mutation, les dossiers administratifs vous suivent. Lancer une action en justice est alors la seule issue. »

« . Dans la catégorie A, on est plutôt confronté à des mises au placard, à des actions poussant une personne au départ. »

« Dans la catégorie C, on rencontre plus souvent un autre type de harcèlement moral : les insultes, les critiques et le dénigrement. »

### **LES SUICIDES DONT ON NE VOUS PARLE PAS :**

**Suicides et travail : l'épidémie cachée au ministère de l'Ecologie et de l'Equipement** : Retenu par la direction, un document élaboré il y a un an révèle un nombre effarant de gestes suicidaires parmi les agents du ministère. Ce document reconnaît « qu'aucune évaluation à ce jour ne peut informer sur le nombre réel de suicides par an dans cette institution ». Mais il avance des chiffres effarants : chez les agents de l'équipement et de l'environnement, le nombre de tentatives de suicide par an serait de 150 à 250 et le nombre de décès par suicide serait de 15 à 25 ! Le rapport indique que le taux annuel de suicides parmi les agents du ministère serait de 25/100 000, sensiblement supérieur à celui de la population française en général.

**POUR LES IMPOTS ET LES DOUANES**, en juin 2009, le rapport annuel de la médecine de prévention avait provoqué un électrochoc, en répertoriant pour la première fois « 1 872 situations de souffrance (...) et 35 cas de suicides (dont cinq sur le lieu de travail) » en 2008.

**A L'EDUCATION NATIONALE**, le chiffre est inquiétant : 39 cas par an pour 100 000 enseignants, selon une étude épidémiologique de l'Inserm de 2002. Il s'agirait donc de la profession la plus touchée. Malheureusement, ici on a plus de chiffres après 2002. Ce sujet ne doit pas intéresser notre gouvernement.

Il y a eu 48 suicides chez **LES POLICIERS** en 2006

LA GENDARMERIE dénombre en moyenne chaque année, 31 suicides et 58 tentatives, pour une population de près de 105 000 personnels militaires et civils en activité.

En 2009 17 **GARDIENS DE PRISONS** se sont suicidés ;

**DE 1995 A 2004, LA DOUANE** a eu à déplorer le suicide de 46 agents dont 8 femmes (près de 17,5%). C'est à l'année 2001 que revient le triste record du plus grand nombre de suicides (8 dont 1 femme). Là encore pas de chiffre récent !

"Les suicides d'agents de l'Etat, ça arrive tous les jours, et les facteurs sont multiples et complexes", souligne M. Pavageau, secrétaire confédéral FO, mais "la nouveauté c'est qu'on constate désormais des suicides sur le lieu de travail ou corrélés par une note ou une lettre laissée (...) mettant en cause les phénomènes de réorganisation".

**POUR LES PERSONNELS HOSPITALIERS, C'EST L'ENFER.** On parle de « burn-out » qui est un syndrome d'épuisement professionnel, de dépersonnalisation et de réduction de l'accomplissement personnel qui apparaît chez les individus impliqués professionnellement auprès d'autrui. Les causes en sont multiples (surcharge de travail, relation avec le patient, la sécu...) Il faut savoir que le taux de suicides chez les médecins est de 69 sur 492 décès en 5 ans, soit 14%, ce qui est inquiétant. Le médecin est une espèce en voie de disparition.

Je n'ai trouvé aucun élément chiffré concernant la **FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE** où pourtant le nombre de plaintes pour harcèlement moral est en croissance constante.